



## SÉANCE DU 9 MAI 2023

DELIBERATION n° 2023-05-171 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 03/05/2023**

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 57**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Philippe MARIGOT, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Honoré SEGUY, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Rachel VAUNA, Michel VACHER

**Absents : 14**

Jean-Luc DARQUEST, Bernard BACCI, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 6**

Jacques LEGRAND pouvoir à Pierre MALVILLE, Michel MILLAIRE pouvoir à Joachim BOISARD, Fabienne KRIER pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Laura RAMOS pouvoir à Jérôme COSNARD, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Marie-Claude SOUDRY pouvoir à Fabienne FONTENEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## SPORTS

# ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION RINK HOCKEY - 2023

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230509-2023\_05\_171-DE

Sur proposition de Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Conseiller communautaire délégué au Sport.

Vu le Code général des Collectivités territoriales

La Communauté d'agglomération du Libournais soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Considérant que l'US Coutras Rink Hockey s'est qualifié pour le « Final Four », finale à quatre de la Coupe d'Europe WSE (World Skate Europe Cup) ;

Considérant que ce tournoi final se déroulera à Lleida en Espagne car la ville de Coutras ne peut pas l'organiser ne disposant pas de salle adaptée à la retransmission télévisuelle ;

Considérant que l'organisation de cette finale oblige le club à être présent sur place du vendredi 21 au dimanche 23 avril ;

Vu l'avis du Bureau communautaire du 24 avril 2023

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention exceptionnelle à l'US COUTRAS RINK HOCKEY de 4 000 euros dans le cadre de sa qualification à la finale de la Coupe d'Europe WSE.

*Imputation budgétaire :*

*chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire SPOR0 – fonction 40*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

12 mai 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



SÉANCE DU 9 MAI 2023

DELIBERATION n° 2023-05-172 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 03/05/2023**

L'an deux mille vingt trois, le neuf mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 57**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Philippe MARIGOT, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Honoré SEGUY, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Rachel VAUNA, Michel VACHER

**Absents : 14**

Jean-Luc DARQUEST, Bernard BACCI, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 6**

Jacques LEGRAND pouvoir à Pierre MALVILLE, Michel MILLAIRE pouvoir à Joachim BOISARD, Fabienne KRIER pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Laura RAMOS pouvoir à Jérôme COSNARD, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Marie-Claude SOUDRY pouvoir à Fabienne FONTENEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## SPORTS

# RENOUVELLEMENT DE TARIFS ET PLANNING D'OUVERTURE DE LA CALINÉSIE À COMPTER DU 10 MAI 2023

Sur proposition de Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Conseiller communautaire délégué en charge des sports,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021-12-330 en date du 16 décembre 2021 modifiant et créant des tarifs de la Calinésie applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Vu la délibération n°2022-05-134 en date du 10 mai 2022 modifiant et créant de nouveaux tarifs de la Calinésie applicables au 1<sup>er</sup> juin 2022,

Vu la délibération n°2022-06-215 en date du 29 juin 2022 créant des tarifs pour les évènements à compter du 30 juin 2022,

Considérant qu'il y a lieu de créer des tarifs répondant au programme des animations de l'année 2023, compte-tenu de l'expérience acquise depuis l'ouverture au public de la Calinésie et des opportunités de développement d'activités,

Considérant qu'il y a lieu d'adapter le calendrier d'ouverture de La Calinésie à l'année en cours,

Considérant la volonté des élus de promouvoir l'image de La Calinésie,

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 24 avril 2023,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide :

- de renouveler le principe de l'entrée gratuite sur présentation du chéquier jeune Cali sur la période estivale du 01<sup>er</sup> juillet et le 03 septembre 2023
- de supprimer le tarif à moins 50% pour toute entrée au parc aquatique en période jaune à partir de 18h30 et de supprimer le tarif d'entrée unique à 10€ pour tous sur l'ensemble du site pour la fête anniversaire (délibération 2022-05-134)
- de créer, le tarif d'entrée unique à 10€ pour accéder aux bassins piscine et parc aquatique, hors bien-être, pour le week-end découverte de la Calinésie avec l'ouverture du parc aquatique.
- de valider le nouveau planning d'ouverture de La Calinésie annexé
- d'autoriser la fermeture tardive, jusqu'à 23 heures, de l'établissement sur la période jaune afin de proposer des nocturnes sur l'été à 3 reprises
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à mettre en application ces mesures.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

12 mai 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

## Calendrier 2023 - Période bleue et période jaune

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### Légende

- Période bleue scolaire
- Période bleue vacances (horaires adaptés)
- Période jaune ouverture du parc aquatique
- Ouverture possible en fonction des conditions météo
- Fermeture partielle de l'établissement
- fermeture totale de l'établissement
- 1 Jour férié - pas de changement horaire d'ouverture ou de fermeture par rapport au calendrier mais ouverture de l'ensemble des bassins sur la journée

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Aout

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## Horaires d'ouverture au public - La Calinés

Période scolaire (période bleue)				
	Lagon sportif : bassin 25 m et / ou 21 m	Lagon ludique	Lagon été Parc aquatique	Espace bien-être Lagon détente
Lundi	12h-14h / 17h-19h30	10h-19h30	X	10h-19h30
Mardi	12h-14h / 17h-21h	10h-21h	X	10h-21h
Mercredi	12h-19h30	10h-19h30	X	10h-19h30
Jeudi	12h-14h / 17h-19h30	10h-19h30	X	10h-19h30
Vendredi	12h-14h / 17h-21h	10h-21h	X	10h-21h
Samedi	10h-19h30	10h-19h30	X	10h-19h30
Dimanche	9h-18h	9h-18h	X	9h-18h

Période petites vacances scolaires zone A (période bleue)				
Début des horaires de vacances le lundi (zone A)	Lagon sportif : bassin 25 m et / ou 21 m	Lagon ludique	Lagon été Parc aquatique	Espace bien-être Lagon détente
Lundi	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h
Mardi	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h
Mercredi	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h
Jeudi	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h
Vendredi	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h
Samedi	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h
Dimanche	10h-20h	10h-20h	X	10h-20h

Période avec possibilité d'ouverture du parc aquatique en fonction de la météo				
	Lagon sportif : bassin 25 m et / ou 21 m	Lagon ludique	Lagon été Parc aquatique	Espace bien-être Lagon détente
Mercredi	12h-19h30	12h-19h30	13h-19h30	10h-19h30
Samedi	10h-19h30	10h-19h30	13h-19h30	10h-19h30
Dimanche	09h-18h00	09h-18h00	13h-18h	09h-18h00

Période jaune (voir calendrier des périodes)*				
	Lagon sportif : bassin 25 m et / ou 21 m	Lagon ludique	Lagon été Parc aquatique	Espace bien-être Lagon détente
Lundi	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Mardi	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Mercredi	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Jeudi	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Vendredi	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Samedi	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h
Dimanche	10h-20h	10h-20h	10h-20h	10h-20h

\* ouverture du parc aquatique les après midis des mercredi 14,21 et 28 juin et les 6 et 13 septembre sur les horaires de 13h à 19h30

\*\* se référer aux conditions générales de vente et au règlement intérieur